

Le Pecq, le 16 janvier 2022

Objet : Pour la reconstruction ou réparation des maisons détruites par le Typhon Raï

Chers parrains et marraines d'Association Alouette,

Comme vous l'avez certainement appris par les médias, les 16 et 17 décembre derniers, le super typhon Raï a fait des victimes et de très importants dégâts dans plusieurs régions de l'archipel philippin. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer parmi les bénéficiaires d'Association Alouette.

Les travailleuses sociales en charge des régions touchées : Cebu et l'île de Palawan, ont fait chacune un rapport illustré de photos montrant les maisons de familles de bénéficiaires détruites ou très gravement endommagées.

L'équipe d'Alouette Foundation nous informe que la réparation ou reconstruction nécessitera des frais que les familles ne peuvent pas assumer, du fait de leurs faibles revenus et du prix élevé des matériaux.

C'est pourquoi je vous demande si vous accepteriez de participer à notre appel à dons pour aider ces familles. Dans l'affirmative, au nom d'Association Alouette, je vous remercie par avance de bien vouloir envoyer votre don :

- soit par chèque bancaire libellé à l'ordre d'Association Alouette (en précisant au dos : Don pour les victimes du typhon Raï) adressé à :

Bernard DESCUBES
Trésorier d'Association Alouette
34 avenue de la République
78230 LE PECQ

- soit par virement bancaire sur le compte d'Association Alouette (ci-joint le RIB), en précisant l'objet du virement : Don pour les victimes du typhon Raï.

Nous informerons l'équipe d'AFPI pour que votre don soit attribué à la famille de votre filleul(e) et vous serez informé(e)s dès que les travaux auront pu être réalisés.

Au nom d'Association Alouette, je vous adresse mes plus chaleureux remerciements.

Bien cordialement,



Colette DEMEURE
Présidente